

L'activité du Groupe de l'Agence Française de Développement au MOZAMBIQUE

1) Historique

L'Agence française de développement (AFD) a démarré ses activités au Mozambique en 1981. L'agence de Maputo a été ouverte en novembre 1985. Durant ces trente années, l'AFD est d'abord intervenue pour la réhabilitation des infrastructures de base (télécommunications, énergie, eau) et l'appui au secteur rural (élevage, coton, cajou, coprah), puis a élargi ses financements aux secteurs santé et environnement.

2) Les instruments de l'Agence Française de Développement

D'une façon générale, les interventions du groupe de l'AFD peuvent prendre au Mozambique plusieurs formes :

- subventions de l'AFD pour le financement de programmes de développement ou d'assistance technique, y compris subventions du FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial), du PRCC (Programme de Renforcement des Capacités Commerciales) ou en faveur des ONGs,
- prêts à l'Etat (AFD), concessionnels ou non,
- prêts aux entreprises publiques (AFD) ou privées (Proparco, filiale de l'AFD pour le financement du secteur privé, qui intervient au Mozambique depuis 1993) à moyen/long terme sans garantie de l'Etat,
- garanties d'emprunts en monnaie locale par l'AFD (dispositif ARIZ de garantie individuelle ou de portefeuille) ou par Proparco,
- apports en fonds propres ou quasi fonds propres par Proparco,
- actions de formation du centre de formation de l'AFD, le CEFEB (Centre d'études financières, économiques et bancaires), basé à Marseille : formations diplômantes, séminaires de courte durée ou séminaires à la demande,
- réalisation d'études et réflexions stratégiques sectorielles (AFD).

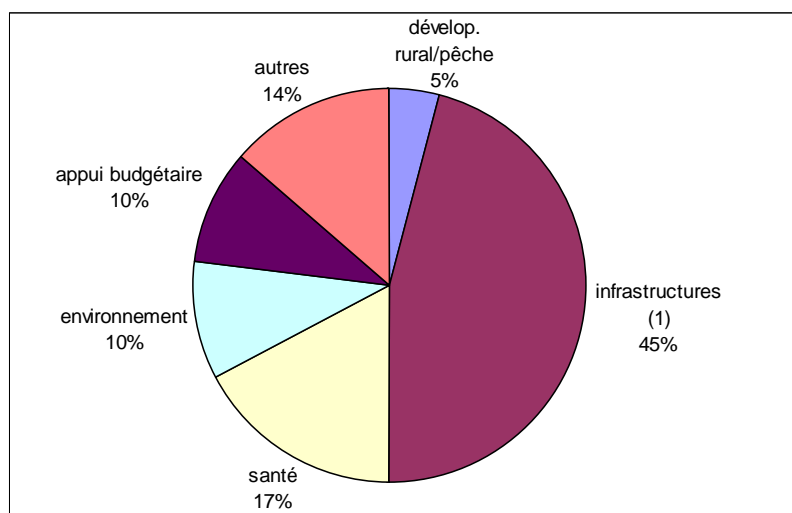
Par ailleurs, l'AFD gère pour le compte de l'Etat français le Contrat de Désendettement et Développement (C2D), dans le cadre de l'effort additionnel français pour le traitement de la dette des pays pauvres très endettés (initiative PPTE). Les subventions du C2D correspondent au refinancement par don des échéances d'aide publique au développement (APD).

3) Autorisations d'octroi du groupe de l'AFD au Mozambique depuis 2003

Instrument/année (en M€)	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	total
subventions									
AFD	3,50	0,75	7,00	11,00	13,29	0,50	1,16	0,92	38,12
C2D	22,60	13,00		6,00	1,50			14,00	57,10
FFEM		0,70				1,00		1,05	2,75
PRCC							1,50		1,50
sous-total subv.	26,10	14,45	7,00	17,00	14,79	1,50	2,66	15,97	99,47
prêts									
AFD Etat (PTCC)							20,00		20,00
AFD entr. publ.	32,50						35,00 ⁽²⁾		67,50
Proparco	18,00					9,03 ⁽¹⁾		15,30 ⁽³⁾	42,33
sous-total prêts	50,50					9,03	55,00	15,30	129,83
garanties ARIZ							1,39		1,39
Total	76,60	14,45	7,00	17,00	14,79	10,53	59,05	31,27	230,69

(1) 9 M\$ en prêt, 3,2 M\$ en participation, à 1 € = 1,35 \$ - (2) 50 M\$ à 1 € = 1,43 \$ - (3) 20 M\$ à 1€ = 1,31 \$ environ

Entre 2003 et 2010, le volume total des autorisations d'octroi du groupe AFD au Mozambique s'est élevé à 230,69 M€ et le volume moyen annuel à environ 28,78 M€ dont 12,43 M€ en dons (y compris C2D) et 15,93 M€ en prêts et garanties. La répartition par secteur de ce volume d'engagements est la suivante :



(1) Infrastructures : dont 93 % énergie et 7 % eau

4) Projets en cours d'exécution au 31/12/2010

Les financements en cours d'exécution concernent :

- une intervention de Proparco (prêt et participation) pour la réhabilitation de l'hôtel Polana (9,03 M€),
- une ligne de crédit Proparco à la banque BCI (20 M\$ ~ 15,3 M€),
- un prêt à l'Etat pour l'accès à l'énergie dans les zones péri-urbaines de Maputo et Pemba (20 M€),
- un prêt à CMH, phase 2 de l'expansion des champs gaziers de Pande et Temane (50 M\$ ~ 35 M€),
- quatorze subventions de l'AFD sur ressources propres (hors fonds d'études) :
 - o développement du parc national du Limpopo (11 M€),
 - o assistance technique faune sauvage auprès du Ministère du Tourisme (0,8 M€),
 - o appui au programme sectoriel santé pour la période 2008-2010 (9 M€),
 - o programme de renforcement du secteur santé dans la province de Cabo Delgado (1,4 M€),
 - o aménagement du service de gastroentérologie de l'Hôpital de Maputo (0,5 M€),
 - o appui à l'ONG Sant' Egidio pour le programme DREAM (sida/malnutrition), 1 M€,
 - o réhabilitation des réseaux d'eau potable de l'agglomération de Maputo (7 M€),
 - o projet de l'ONG Interaide eau/assainissement, province de Nampula (0,54 M€),
 - o projet de l'ONG Eссор pour la formation professionnelle (0,5 M€),
 - o projet de l'ONG DSF (Douleurs sans frontières), soulagement des souffrances (0,26 M€),
 - o projet de l'ONG Eссор pour l'agriculture péri-urbaine à Maputo et Matola (0,3 M€),
 - o projet de l'ONG Eссор pour l'amélioration de la scolarisation des exclus (0,25 M€),
 - o projet de l'ONG Eссор pour l'amélioration de l'offre formation et d'insertion professionnelle (0,21 M€),
 - o appui au développement de la méso-finance avec la banque ProCredit (0,46 M€)
- quatre subventions financées par le Contrat de Désendettement et Développement (C2D) :
 - o programme intersectoriel de santé de la province de Cabo Delgado (14,5 M€),
 - o crédit décentralisé à Cabo Delgado et à Maputo (3,1 M€),
 - o contribution à l'aide budgétaire globale (10 M€) pour 2010-2014,
 - o consolidation du développement du parc national des Quirimbas (4 M€),
- trois subventions du FFEM :
 - o développement de la réserve nationale de Gilé et de sa périphérie (1 M€),
 - o appui à l'adaptation au changement climatique du Parc des Quirimbas (1 M€),
 - o projet de compostage à Beira (PPI – 50 K€)
- une subvention du programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) :
 - o développement de l'aquaculture de crevettes (1,5 M€),
- une garantie de portefeuille ARIZ à la banque BCI (2 M\$ ~ 1,39 M€),
- au total, 53 M€ d'encours de prêts AFD et 38 M€ d'encours de prêts Proparco accordés dans les secteurs des infrastructures (énergie, télécommunications), de l'industrie et de l'aquaculture.

5) Stratégie et perspectives d'intervention

Les interventions de l'AFD s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du gouvernement mozambicain pour la réduction de la pauvreté et de la stratégie de la France au Mozambique.

Les axes stratégiques d'intervention de l'AFD sont les suivants :

- secteurs environnement (notamment aires de conservation) et infrastructures (prêts souverains dans l'eau, l'énergie et les transports),
- prêts aux entreprises du secteur public et privé, en particulier dans les secteurs des infrastructures (énergie, télécoms, transports, etc.), en privilégiant les projets renforçant l'intégration régionale.